

Maisons-Alfort, le 18 juin 2014

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS

**de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement et du travail
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
ZAMMO, générique de KERB FLO**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a accusé réception d'un dossier, déposé par CHEMINOVA S/A, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation ZAMMO.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence KERB FLO, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 2120059 détenue par DOW AGROSCIENCE, est en cours de validité jusqu'au 31 décembre 2022;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour ZAMMO est bien strictement identique à celle déclarée pour KERB FLO ;

Considérant que les attestations d'engagements de fourniture et d'approvisionnement de la préparation d'origine entre CHEMINOVA S/A et DOW AGROSCIENCE ont été fournies ;

L'Anses émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation ZAMMO, présentée par CHEMINOVA S/A, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit KERB FLO.

Marc MORTUREUX

Mots-clés : ZAMMO, PDPI.